
Mesurer la durabilité touristique des destinations de montagne dans les Alpes

Guide

Novembre 2021



ALPENKONVENTION
CONVENTION ALPINE
ALPSKA KONVENCIJA
CONVENZIONE DELLE ALPI

IMPRESSION

Ce rapport est le résultat du travail du Comité de pilotage sur la durabilité touristique des destinations de montagne, créé durant la présidence française de la Convention alpine en 2020 et dont les travaux ont été poursuivis jusqu'à la 73^e session du Comité permanent, en novembre 2021.

Les membres du Comité de pilotage sont :

Présidence : Hubert Vendeville (*Betterfly Tourism*)

Allemagne

Gabriele Kuczmierczyk, Stefanie Pfahl (*Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und nukleare Sicherheit* — Ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire)

Autriche

Thomas Wirnsperger (*Tourismusverband Großarl* – Conseil du tourisme de la vallée de Grossarl)

France

Hélène Begon, Isabelle Paillet (Ministère de la Transition écologique)

Nicolas Gouvernel (Commissariat de massif des Alpes)

Italie

Paolo Angelini (Ministero della Transizione ecologica – Ministère de la Transition écologique), Giovanni Vigano (Université Bocconi), Carlo Giupponi (Université de Venise Ca' Foscari), Luca Cetara (EURAC Research, consultant du ministère de la transition écologique), Tommaso Bastiani (EURAC Research, consultant du ministère de la transition écologique).

Slovénie

Lenča Humerca Šolar, Blanka Bartol (*Ministrstvo za okolje in prostor* – Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire)

Observateurs

Christian Baumgartner (CIPRA International)

Laurent Reynaud (FIANET)

Barbara Ehringhaus (ProMONT-BLANC)

Nicolas Evrard (Association des Élus de montagne, AEM)

Secrétariat permanent de la Convention alpine

Nathalie Morelle

Secrétariat permanent de la Convention alpine, novembre 2021

Herzog-Friedrich-Straße 15
A-6020 Innsbruck
Autriche

BUREAU DE BOLZANO/BOZEN
Viale Druso/Drususallee 1
I-39100 Bolzano, Italie

info@alpconv.org

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE	1
AVANT-PROPOS.....	2
1. INTRODUCTION.....	3
2. UTILISATION DE CE GUIDE ET DES RESSOURCES.....	4
3. DESCRIPTIONS DES ENJEUX ET INDICATEURS.....	5
Enjeu environnemental : Transport et mobilité douce.....	5
Enjeux environnementaux : Gestion de l'énergie et des ressources	7
Enjeu environnemental : Fabrication de neige et gestion des grandes installations	9
Enjeu environnemental : Protection du patrimoine naturel et de la biodiversité remarquable et ordinaire	11
Enjeu environnemental : Action contre l'artificialisation et la dégradation des écosystèmes naturels.....	13
Enjeu environnemental : Gestion des catastrophes naturelles et de l'érosion	14
Enjeu environnemental : Impact du changement climatique (atténuation et adaptation) ...	15
Enjeu environnemental : Gestion de l'eau et de l'érosion.....	16
Enjeu environnemental : Qualité de l'air.....	17
Enjeu environnemental : Gestion des déchets	18
Enjeu économique : Diversification, adaptation et résilience économique.....	20
Enjeu économique : Coexistence et synergies avec les activités agropastorales.....	21
Enjeu économique : Renforcer la production locale	23
Enjeu économique : Développement et aménagement du territoire	24
Enjeu économique : Saisonnalité	25
Enjeu social et de gouvernance : Gouvernance de projet (planification stratégique, prise de décision et participation des acteurs concernés).....	27
Enjeu social et de gouvernance : Coopération à l'échelon régional et entre vallées et montagnes.....	29
Enjeu social et de gouvernance : Développement de l'emploi local et aspects sociaux	30
Enjeu social et de gouvernance : Accessibilité.....	32
Enjeu social et de gouvernance : Formation du personnel, évolution professionnelle	33
Enjeu social et de gouvernance : Communication, éducation et sensibilisation du public .	34
Enjeu social et de gouvernance : Renforcer et préserver le patrimoine culturel, historique	

et traditionnel	35
Enjeu social et de gouvernance : Rapports/audit, information publique et gestion des indicateurs	36
EXEMPLES ET PROJETS INSPIRANTS	37
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	43

ANNEXE

ETIS : Système européen d'indicateurs du tourisme

GES : Gaz à effet de serre

GRI : Initiative mondiale sur les rapports de performance

INSTO : Réseau international d'observatoires du tourisme durable

ODD : Objectif de Développement Durable

OMT : Organisation mondiale du tourisme

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONU : Organisation des Nations Unies

SUERA : Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

AVANT-PROPOS

La région alpine est l'une des régions d'Europe à faire face au plus grand nombre de défis environnementaux, sociaux et économiques. De nombreux rapports émanant de la Convention alpine, du GIEC, de la SUERA, des gouvernements des pays alpins et de diverses ONG alertent sur l'extrême fragilité environnementale et économique de la région.

Le secteur du tourisme est considéré par les pays européens et des institutions telles que l'OMT comme un levier important pour la croissance et le développement des populations locales. C'est une source d'emploi local majeure depuis des décennies, ce qui explique pourquoi les gouvernements encouragent son développement. Néanmoins, bien qu'il crée de l'emploi, favorise le développement économique et l'innovation, permette aux cultures de se rencontrer et participe à la préservation du patrimoine, le secteur du tourisme peut aussi créer des déséquilibres si son développement est mal intégré aux politiques locales, en particulier dans des endroits tels que les vallées alpines qui présentent de fortes caractéristiques spécifiques.

De plus, la crise actuelle de la COVID-19 a démontré que la région alpine dépendait très fortement de la bonne santé économique du secteur du tourisme ainsi que du commerce international. Cette crise est révélatrice de nombreux aspects de notre modèle de développement et, comme n'importe quelle crise, elle peut inviter à repenser et à changer notre mode de fonctionnement. C'est l'occasion pour nos citoyens, communautés, collectivités territoriales et États de s'engager en faveur d'un tourisme plus responsable.

Ce document a donc été conçu à la fois comme un outil de gestion à long terme pour les destinations touristiques alpines souhaitant mesurer leur performance en matière de durabilité, et comme un instrument pour sensibiliser et inspirer les décideurs prêts à exploiter ces opportunités pour reconstruire le secteur du tourisme dans le sillage de la COVID-19 et le transformer en un modèle plus durable.

Hubert Vendeville
Président du Comité de pilotage
Président de Betterfly Tourism

1. INTRODUCTION

Ce guide vise à produire une liste d'indicateurs destinés à mesurer la performance du tourisme en matière de durabilité dans les destinations de montagne des Alpes. Plusieurs guides et labels territoriaux existent, mais rares sont ceux qui ciblent spécifiquement le contexte alpin et plus rares encore ceux qui proposent des indicateurs concrets pour mesurer les problèmes spécifiques de durabilité rencontrés par les destinations alpines. Ce document a donc été conçu pour fournir une méthodologie concrète pouvant être directement appliquée par les entités gestionnaires des stations de montagne souhaitant mesurer la durabilité des activités touristiques dans les Alpes.

Outre les gestionnaires des destinations touristiques (collectivités territoriales), ce guide peut être utilisé par les investisseurs publics ou privés souhaitant intégrer des indicateurs ciblés à leurs processus de demande de capitaux, pour pouvoir sélectionner des projets remplissant des critères de durabilité.

Ce guide contient les informations suivantes :

- Les descriptions des enjeux en matière de durabilité, notamment un bref état des lieux du contexte et la liste des indicateurs associés. Dix enjeux concernent l'environnement, cinq concernent des aspects économiques et huit des aspects sociaux et de gouvernance ;
- Pour chaque indicateur, les éléments suivants sont fournis : une courte description, une proposition et une explication de la formule de calcul, la section spécifique, la source et le numéro des Objectifs de Développement Durable de l'ONU auxquels l'indicateur peut contribuer ;
- Une liste de projets inspirants sélectionnés par tous les pays participants. Chaque exemple est illustré par une brève description et accompagné d'un lien URL ;
- Un fichier Excel (voir annexe) pour l'application directe des mesures des destinations. Ce fichier Excel contient une description de chaque indicateur, trié par enjeu.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



Les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, source :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

2. UTILISATION DE CE GUIDE ET DES RESSOURCES

Ce guide et son fichier Excel doivent être utilisés de façon pragmatique :

- Ce guide se compose essentiellement d'une liste d'enjeux spécifiques liés à la durabilité pour la gestion touristique des destinations alpines. Chaque enjeu est présenté sur une ou deux pages. Le groupe de travail a sélectionné des informations exactes et précises et a opté pour la concision dans ses explications sur le contexte, les chiffres clés et, bien entendu, les indicateurs spécifiques. Cette partie présente l'avantage d'offrir une liste d'indicateurs triés par sujet et fournissant des informations détaillées sur la formule de calcul et la contribution aux ODD de l'ONU.
- Le groupe de travail a sélectionné 23 enjeux et 52 indicateurs, soit une liste relativement longue, car le groupe de travail a essayé de recenser les enjeux couvrant chaque type de destination. **Pour plus de précision, nous recommandons que chaque destination utilise uniquement les enjeux et indicateurs pertinents pour son propre contexte** : domaine skiable (ou absence de cette offre), saisonnalité forte ou faible, etc.
- Le fichier Excel en annexe est destiné à être utilisé directement par les gestionnaires des destinations. Cet outil fournit la liste des indicateurs, chacun figurant sur une ligne. Modulaire et gratuit, il permet aux gestionnaires d'y apporter des modifications, par exemple y ajouter une colonne pour chaque année, supprimer les indicateurs inutiles ou ajouter une colonne de commentaires. Le plus important est de respecter les spécifications des calculs pour permettre des comparaisons annuelles ou entre destinations.
- La dernière partie consacrée aux bonnes pratiques en vigueur réunit des exemples de destinations ou de projets engagés en faveur du tourisme durable. L'objectif de cette sélection inspirante est d'inciter d'autres destinations à reproduire ces actions fructueuses. Chaque exemple est décrit brièvement, mais les liens URL fournis offrent de plus amples informations.
- Enfin, les investisseurs publics ou privés peuvent utiliser ce guide et la liste d'indicateurs comme une liste de critères de sélection potentiels dans leurs formulaires de demande de capitaux, puis suivre ces indicateurs avec le temps afin de vérifier la performance des projets financés en matière de durabilité.

3. DESCRIPTIONS DES ENJEUX ET INDICATEURS

Enjeu environnemental : Transport et mobilité douce

Du fait de sa topographie, le territoire alpin est plus difficile d'accès que d'autres parties de l'Europe. Un nombre important d'infrastructures ferroviaires a été construit pour faciliter l'accès aux destinations alpines. Néanmoins, le transport de personnes et de marchandises se fait généralement par la route. Les répercussions du transport routier sur l'environnement sont multiples et incluent notamment la pollution atmosphérique (ozone et particules), les émissions de GES, la pollution sonore, les accidents et les embouteillages. De plus, le flux de voyageurs et les activités touristiques peuvent exacerber les problèmes environnementaux pendant la haute saison.

Deux types de transport différents ont été identifiés : le transport transalpin (depuis l'extérieur de la région alpine) et le transport local intra-alpin (à l'intérieur de la région alpine). Un bon système de transport intra-alpin peut avoir une incidence positive sur l'économie locale.

...

La Convention alpine accorde beaucoup d'importance à la question du transport durable. Elle a un protocole spécifique sur les transports, dont le premier objectif est de « mener une politique des transports durable qui réduise les nuisances et les risques dans le secteur du transport intra-alpin et transalpin, de telle sorte qu'ils soient supportables pour les hommes, la faune et la flore ainsi que pour leur cadre de vie et leurs habitats. » Un groupe de travail spécifique de la Convention alpine se consacre au transport et la promotion du transport durable compte également parmi les six priorités du Programme de travail pluriannuel 2017-2022.

Indicateur	Description et méthodologie	Unité	Source	ODD
1.1.1 Pourcentage de touristes et d'excursionnistes utilisant chaque moyen de transport pour arriver jusqu'à la destination (transport public/privé et type)	<p><i>L'estimation du flux de visiteurs par moyen de transport fournit des informations pour le calcul des émissions de GES (avec une estimation du nombre moyen de km) et pour réduire ces GES en développant les transports publics.</i></p> <p><i>Cet indicateur peut être mesuré en sondant les visiteurs et/ou en collectant des données issues d'entreprises privées et de sociétés de transport, des aéroports, des sociétés concessionnaires d'autoroutes et des gouvernements régionaux.</i></p>	%	ETIS : D.1.1	 
1.1.2 Pourcentage de visiteurs utilisant des services de transport locaux/publics/de mobilité douce pour se déplacer une fois sur place	<p><i>Cet indicateur fournit des informations sur l'efficacité des solutions alternatives locales à la voiture particulière. Il renseigne également sur la façon dont le réseau local doit être adapté et/ou sur les travaux nécessaires pour proposer une</i></p>	%	ETIS : D.1.1.1	 

	<p><i>solution de recharge (covoiturage, communication, vélos électriques, etc.).</i></p> <p><i>Les données peuvent être obtenues de la société de transport locale en comparant les transports publics en basse et haute saison.</i></p>			
<p><i>1.1.3 Intensité en carbone par touriste et excursionniste voyageant jusqu'à destination/ jusqu'à l'activité</i></p>	<p><i>L'intensité en carbone exprime les émissions générées par les touristes pour atteindre leur destination.</i></p> <p><i>Le calcul de cet indicateur nécessite les données suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Nombre moyen de km par moyen de transport</i> <i>- Pourcentage de visiteurs par moyen de transport</i> <i>- Émissions de GES moyennes par moyen de transport (données disponibles auprès de l'Agence européenne/nationale de l'environnement)</i> <p><i>Pour calculer votre intensité en carbone, vous devez utiliser votre facteur d'émissions de CO₂ par type de moyen de transport, votre méthode de calcul et votre source d'information.</i></p> <p><i>Méthodologie internationale : https://ghgprotocol.org/</i></p>	<p><i>Kg CO₂ e</i></p>	<p><i>GRI : G4-EN17 (adapté)</i></p>	

Enjeux environnementaux : Gestion de l'énergie et des ressources

D'après les programmes européens, la part d'énergie produite à partir de sources renouvelables devrait atteindre 32 % de la consommation totale de l'UE en 2030. L'objectif est de devenir plus autonome sur le plan énergétique et neutre sur le plan climatique en augmentant le recours aux énergies renouvelables et en améliorant l'efficacité énergétique. De toute évidence, le secteur du tourisme est concerné par cet objectif.

L'Union européenne cherche à devenir neutre en carbone d'ici 2050 et à atteindre une baisse de 80 %¹ de ses émissions. La part principale de la consommation finale d'énergie concerne les besoins de chauffage (43 % de la consommation finale d'énergie totale), le secteur du transport (32 %) et, enfin, la consommation d'électricité (25 %). Il convient de signaler que près de 80 % de la demande de chauffage est satisfaite par des sources non renouvelables, essentiellement du gaz naturel et, dans une moindre mesure, de l'huile minérale. Les 20 % restants des besoins de chauffage sur le territoire de la SUERA sont couverts par de l'énergie générée localement à partir de sources renouvelables, provenant essentiellement de la biomasse et de biocarburants. La Suisse² a quant à elle décidé, dans le cadre de sa stratégie énergétique 2050, de renforcer son efficacité énergétique et d'accroître ses sources d'énergie renouvelables. Monaco³ cible également des émissions neutres en carbone d'ici 2050 en modifiant son bouquet énergétique.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.2.1 Consommation d'énergie totale à partir de sources non renouvelables en MWh, y compris les types de carburant utilisés pour les activités touristiques	<p>Cet indicateur fournit des informations sur la consommation de chaque type d'énergie, et la consommation d'énergie totale de toutes les activités touristiques de la destination. Il met de nombreuses questions en exergue : la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, l'émergence de sources d'énergie renouvelables et les besoins d'énergie totaux. Facile à estimer pour une entreprise (grâce au bilan annuel), cet indicateur est plus difficile à évaluer pour une destination du fait de la difficulté à collecter des données issues du secteur privé.</p> <p>Calculer la quantité d'énergie issue de ressources non renouvelables.</p> <p>Méthodologie internationale :</p> <p>https://www.globalreporting.org - Consommation d'énergie au sein de l'organisation</p>	MWh	GRI G4- : EN3	 
1.2.2 Ratio d'intensité énergétique (par visiteur)	<p>L'intensité énergétique révèle la quantité de kWh requise par excursionniste pour rejoindre la destination. Cet indicateur fournit des informations comparables pour l'année suivante</p>	kWh/visiteur	GRI G4- : EN5	

¹https://www.alpine-region.eu/sites/default/files/uploads/activity/449/attachments/eusalp_energy_survey_2017.pdf

² <https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/politik/energiestrategie-2050.exturl.html/aHR0cHM6Ly9wdWJkYi5iZmUuYWRTaW4uY2gvZnlvcHVibGJjYX/Rpb24vZG93bmxvYWQvODk5Mw==.html>

³ <https://transition-energetique.gouv.mc/La-transition-energetique-en-quelques-mots>

	<p><i>pour une destination, et peut être utilisé pour une comparaison destination par destination, puisque le champ d'application est identique (cf. Indicateur 1.2.1)</i></p> <p><i>Consommation totale d'énergie sur le lieu de destination, divisée par le nombre d'excursionnistes</i></p> <p><i>Méthodologie internationale :</i></p> <p><i>https://www.globalreporting.org - Intensité énergétique</i></p>			
<p>1.2.3 Quantité d'énergie consommée annuellement issue de sources renouvelables (Mwh) en tant que pourcentage de la consommation totale d'énergie</p>	<p><i>Cet indicateur révèle le niveau de dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles de la destination touristique.</i></p> <p><i>Consommation d'énergie renouvelable imputable au tourisme divisée par la consommation totale d'énergie</i></p>	%	<p>ETIS : D.6.1.2</p>	 
<p>1.2.4 Réductions de la consommation d'énergie obtenues en conséquence directe des initiatives de conservation et d'efficacité.</p>	<p><i>Cet indicateur est lié à des actions concrètes mises en œuvre sur le lieu de destination. Il indique la quantité totale de kWh économisés grâce aux actions des activités touristiques et fournit des chiffres pour évaluer l'efficacité et la pertinence des actions.</i></p> <p><i>Réduction totale d'énergie estimée issue de la consolidation des actions sur le lieu de destination</i></p>	MWh	<p>GRI:G4-EN6</p>	

Enjeu environnemental : Fabrication de neige et gestion des grandes installations

« L'impact de la raréfaction de l'enneigement sera gérable jusqu'au moins 2050, avec 45 % de couverture en neige »⁴. Ceci mène inévitablement à des questions sur le recours à la neige de culture. Par exemple, en France, 25 millions de m³ d'eau par an sont prélevés pour produire de la neige⁵. Les pertes, causées par l'évaporation et l'infiltration de l'eau pendant son changement d'état, sont estimées entre 10 et 30 %. Pour chaque augmentation de 1°C de la température, la limite des neiges augmente d'environ 150 m d'altitude.

La déclaration de la XVI^e Conférence alpine sur la gestion intégrée et durable de l'eau dans les Alpes fait état de plusieurs leviers à prendre en compte : « utilisation équitable et économique des ressources en eau (connecter différents réseaux, trouver des sources alternatives, utiliser des techniques favorisant les économies d'eau et une utilisation rationnelle de cette ressource), y compris une utilisation durable de l'eau dans le cadre de la fabrication de neige artificielle pour les domaines skiables ; mise en œuvre de stratégies et de plans appropriés pour résoudre les conflits en matière d'utilisation de l'eau ; inclusion de ce thème dans le plan de travail des prochaines deux années »⁶.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.3.1 Quantité totale d'eau et niveaux de consommation des domaines skiables pour la production de neige, répartis par source (eau du robinet / dépôt d'eau / autre)	<p>La fabrication de neige artificielle pour les domaines skiables requiert d'utiliser de l'eau. Les domaines skiables peuvent utiliser des réserves ou d'autres sources à cette fin. Cet indicateur fournit des informations sur la quantité totale d'eau consacrée à la production de neige, réparties par type de stockage ou source. Il fournit des chiffres qui peuvent être suivis année après année pour mesurer le « coût de l'eau » de la fabrication de neige et son impact indirect sur le réchauffement planétaire.</p> <p>Demander aux producteurs de neige (ou aux sociétés de distribution d'eau) la quantité d'eau stockée et/ou consommée (eau du robinet, autre) uniquement pour la fabrication de neige.</p> <p>Méthodologie internationale :</p> <p>https://www.globalreporting.org</p> <p>Consommation d'eau</p>	m3	GRI-G4-EN8 (adapté)	

⁴ Agrawala, S (ed.) 2007, Changements climatiques dans les Alpes européennes : Adapter le tourisme d'hiver et la gestion des risques naturels, Organisation de coopération et de développement

⁵ http://www.domaines-skiables.fr/fr/smedia/filer_private/72/b2/72b2fbef-3ffb-452c-98e7-bcd957b72f07/la-neige-de-culture-cest-quoi.pdf

⁶ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/Organization/AC/XVI/ACXVI_WaterDeclaration_fr.pdf

<p>1.3.2 Quantité totale d'énergie consommée pour produire de la neige et fournir de l'énergie au domaine skiable, par source (électricité du réseau, issue d'énergie renouvelable, etc.)</p>	<p><i>La fabrication de neige artificielle requiert de l'énergie. Cet indicateur fournit des informations sur la quantité totale d'énergie consacrée à la production de neige, par type de source. Les chiffres peuvent être suivis année après année pour mesurer le « coût de l'énergie » de la fabrication de neige et son impact indirect sur le réchauffement planétaire.</i></p> <p><i>Demander aux producteurs de neige (ou aux fournisseurs d'électricité) la quantité d'énergie consommée (par type d'énergie) uniquement aux fins de la fabrication de neige.</i></p> <p><i>Méthodologie internationale :</i></p> <p><i>https://www.globalreporting.org</i></p> <p><i>Consommation d'énergie dans l'organisation</i></p>	<p>MWh</p>	<p>GRI : G4-EN3 (adapté)</p>	
<p>1.3.3 Nombre total de jours de fiabilité d'enneigement naturel dans 10, 20 et 30 ans</p>	<p><i>Les études de prévision climatique peuvent estimer les probabilités d'enneigement naturel des domaines skiables. Ces études indiquent le pourcentage de domaines pouvant rester ouverts sans avoir recours à de la neige de culture, ceux devant y avoir recours, et ceux qui ne pourront pas ouvrir dans 10, 20 et 30 ans, en prenant les prévisions climatiques locales en compte. Ces études peuvent fournir des conclusions sur les décisions stratégiques à prendre au sujet des investissements dans l'enneigement artificiel et les activités économiques de la station.</i></p>	<p>%</p>	<p>Création du groupe de travail</p>	 

Enjeu environnemental : Protection du patrimoine naturel et de la biodiversité remarquable et ordinaire

La flore alpine subit déjà plusieurs impacts, notamment celui des activités humaines (recul des terres préservées) et celui du réchauffement planétaire⁷.

Aujourd'hui, près de 30 % du territoire de la Convention alpine est protégé, mais avec plusieurs niveaux de protection et un déséquilibre entre les zones en altitude (les espaces les mieux protégés se trouvant à haute altitude). En Europe, 25 % des animaux sont menacés d'extinction, même des espèces communes. Les directives européennes Oiseaux et Habitats⁸ exigent que soit instauré un régime strict de protection de toutes les espèces d'oiseaux sauvages européens et des autres espèces menacées figurant à l'annexe IV de la directive Habitats. À compter du 2 octobre 2020, et dans un délai de cinq ans, chaque membre des domaines skiables français doit avoir dressé un inventaire environnemental des espaces naturels concernés. À titre d'exemple, un problème recensé dans les montagnes alpines concerne les oiseaux, qui entrent en collision avec les câbles des remontées mécaniques. Mais plus généralement, les habitats de la faune et de la flore pâtissent des infrastructures touristiques et sont dérangés par la présence des touristes.

En outre, les régions alpines sont particulièrement touchées par le réchauffement planétaire, ce qui pousse les espèces à monter plus haut en altitude, bien que cela ne soit parfois plus possible. Les plantes spécialisées ne poussant qu'à la plus haute altitude ont été remplacées par des espèces de plus basse altitude, qui sont plus compétitives. Dans ce contexte, le règlement UE n° 1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes⁹ doit être mis en œuvre.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.4.1 Pourcentage de l'espace de la destination en km ² conçu pour la protection	<p>Cet indicateur révèle la division entre les espaces urbanisés et les espaces protégés. Les espaces protégés favorisent la conservation de la biodiversité, mais il existe plusieurs niveaux d'espaces protégés, comme l'explique la classification de l'UICN. Cet indicateur propose d'indiquer la superficie totale des espaces protégés conformément à la classification de l'UICN.</p> <p>Il se calcule en divisant la superficie de la destination considérée comme étant un espace naturel protégé au titre de la classification de l'UICN (catégories Ia, Ib, II, III, IV, V et VI) par la superficie totale de la destination (en km²) x 100.</p> <p>Ce % peut être déterminé par la catégorie de classification de l'UICN (Ia, Ib, II, III, IV, V, VI).</p>	%	ETIS : D.7.1 Classification des espaces naturels de l'UICN	 

⁷ <https://www.eea.europa.eu/themes/regions/the-alpine-region/biodiversity-energy-water/biodiversity-energy-and-water/topics>

⁸ <https://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/brochures/nat2000/en.pdf>

⁹ <https://www.alpconv.org/en/home/news-publications/publications-multimedia/detail/climate-action-plan-20/>

<p>1.4.2 Pourcentage de la destination couverte par un plan de gestion et de suivi de la biodiversité</p>	<p>La gestion de la biodiversité démontre l'existence d'un soutien territorial en faveur de la protection de l'environnement</p> <p>La superficie de la destination couverte par un plan de gestion de la biodiversité, divisée par la superficie totale de la destination (en km²) x 100</p>	<p>%</p>	<p>ETIS : D.7.1.2</p> <p>Informations disponibles pour le plan local d'urbanisme</p>	 
<p>1.4.3 Nombre total d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction (en danger critique, en danger, vulnérable, quasi menacé, préoccupation mineure)</p>	<p>Ces informations permettent d'identifier les activités qui représentent une menace pour les espèces végétales et animales menacées.</p> <p>Elles sont tirées du plan de gestion de la biodiversité.</p> <p>Différents niveaux de risque : en danger critique, en danger, vulnérable, quasi menacé, préoccupation mineure.</p> <p>Méthodologie internationale : https://www.globalreporting.org</p> <p>Espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités</p>	<p>Nombre</p>	<p>GRI : G4-EN14</p>	 

Enjeu environnemental : Action contre l'artificialisation et la dégradation des écosystèmes naturels

En matière d'aménagement du territoire, plusieurs règles tiennent compte de la capacité de charge du territoire, de l'imperméabilisation des sols et du respect des paysages ; plusieurs pays appliquent l'objectif « zéro artificialisation nette ». Toutefois, les décideurs devraient intégrer une approche environnementale de l'urbanisme dans toutes les constructions et encourager les habitants à participer à ces projets.

Dans ce guide, il est proposé d'appliquer la définition d'artificialisation des sols donnée par la France : phénomène qui consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport.¹⁰

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.5.1 Superficie totale d'artificialisation de la destination (de l'usage naturel/ agricole aux constructions ou usages équivalents)	<p><i>L'artificialisation est générée par l'urbanisation et la construction, y compris le réseau routier</i></p> <p><i>Nombre de constructions (km²) augmenté de la superficie totale du réseau routier, divisé par l'aire de la destination</i></p> <p><i>Il est possible de différencier cet indicateur par type d'urbanisation (constructions, routes, domaine skiable)</i></p>	%	Créé Plan local d'urbanisme	
1.5.2 % de la destination considérée comme étant dégradée sur le plan écologique	<p><i>La dégradation écologique peut être le résultat de plusieurs phénomènes tels que l'agriculture intensive, l'artificialisation et la destruction des habitats, etc. Cet indicateur propose d'indiquer le % de la destination qui a subi une dégradation écologique.</i></p> <p><i>L'aire totale considérée comme étant dégradée en raison de l'usage touristique/des visiteurs (si possible, catégorisée par cause).</i></p>	%	Lignes directrices de l'OMT pour les observatoires de tourisme durable	

¹⁰Loi « Climat et résilience », 2021, France

Enjeu environnemental : Gestion des catastrophes naturelles et de l'érosion

Le risque résiduel est le risque de perte et de sinistre causé par une catastrophe naturelle qui se prolonge après la mise en œuvre des mesures de protection¹¹. Les cas de surcharge désignent les événements qui dépassent les capacités des mesures de protection existantes et qui sont susceptibles de faire subir des dommages à des personnes et des biens.

Les activités sportives et touristiques telles que l'alpinisme, l'escalade, la randonnée et surtout le ski sont des secteurs importants dans les Alpes. Alors que ces trois premières activités ont peu voire aucune incidence sur les sols et les écosystèmes¹², le ski nuit de façon disproportionnée aux sols et écosystèmes alpins fragiles, à la fois en termes d'aire/d'espace et d'impact en soi.

De fortes chutes de neige et une faiblesse du manteau neigeux, associées à une augmentation des activités de sports d'hiver, du développement touristique et des réseaux d'infrastructure pour la mobilité des personnes favorisent les avalanches et leurs conséquences délétères¹³. Ces catastrophes ont appelé à mettre en place d'autres mesures, y compris des règles visant à réduire le niveau de risque dans les pays et communautés les plus sujettes aux avalanches.

En conséquence du réchauffement planétaire, les chutes de pierres sont de plus en plus fréquentes. Ce nouveau risque doit être inclus dans la gestion des risques naturels. À titre d'exemple, les chutes de pierre ont une incidence sur les activités alpines et imposent de modifier les itinéraires.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.6.1 Superficie totale exposée aux risques	<p>Identification des zones exposées à un risque naturel ou à un risque d'érosion ; la zone est catégorisée en fonction de ce risque.</p> <p>Superficies totales exposées, si possible catégorisées par risque.</p>	m ²	Lignes directrices de l'OMT pour les observatoires du tourisme durable	 

11

https://www.alpine-region.eu/sites/default/files/uploads/result/1282/attachments/beyond_the_expected_policy_paper_english_v2.pdf

12 <https://www.alpine-space.eu/projects/links4soils/case-studies/soil-management-practices-in-the-alps---e-book-portrait-web.pdf>

13 https://esdac.jrc.ec.europa.eu/Library/Themes/Landslides/Documents/avalanche_recommendations.pdf

Enjeu environnemental : Impact du changement climatique (atténuation et adaptation)

Le réchauffement planétaire dans les Alpes a dépassé le 1,5°C au cours du siècle dernier, soit deux fois la moyenne du réchauffement planétaire. Le plan cible climat-énergie de l'UE pour 2020 a demandé aux pays européens de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 20 %, et de 40 % d'ici 2030¹⁴.

Dans les Alpes, les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre sont liées aux transports, à l'énergie et à l'industrie du chauffage, au chauffage domestique, au BTP et au tourisme¹⁵. Le changement climatique entraîne une augmentation des températures, altère les modèles de précipitation et augmente la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes (vagues de chaleur, sécheresses).

Le changement climatique a également des répercussions sur l'écosystème des montagnes et va entraîner une modification des paysages. Dans les Alpes, le permafrost renferme d'importantes quantités de carbone dans le sol, avec un potentiel élevé d'émissions de méthane, ainsi qu'un risque élevé de chutes de pierres lorsque le sol fond.

Le Système alpin d'objectifs climat 2050¹⁶ prévoit que les Alpes seront neutres en carbone et résilientes au changement climatique d'ici la moitié du siècle. La Convention alpine a récemment adopté un nouveau Plan d'action pour le climat prévoyant, notamment, des actions à court et moyen terme dans le secteur du tourisme¹⁷.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.7.1 Quantité totale d'émissions de gaz à effet de serre (cadre 3) de la destination touristique	<p>Les émissions de GES révèlent les émissions directes de polluant, y compris de CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆ et NF₃, qui contribuent directement au réchauffement planétaire. Il est nécessaire d'évaluer les émissions générées par toutes les activités touristiques de la destination, ce qui est particulièrement difficile.</p> <p>La valeur absolue en tonnes de GES est extrêmement difficile à comprendre en soi, parce que ce nombre dépend du cadre, des éléments de comparaison, etc. L'évaluation des GES est cependant très utile pour détecter les activités/causes les plus nuisibles et comparer les progrès réalisés année après année.</p> <p>Méthodologie internationale : Protocole de GES</p> <p>Émissions annuelles en tonnes de CO₂ de toutes les activités touristiques (cadre à décrire)</p>	kg CO ₂ e	GRI : EN17 G4-	
1.7.2 Intensité des émissions de GES de la destination (cadre 3)	<p>L'intensité des émissions de GES exprime la quantité d'émissions de GES par unité d'activité</p> <p>Émissions totales divisées par le nombre de jours-visiteur</p>	kg CO ₂ e / unité	GRI : EN18 G4-	

¹⁴ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/Topics/Green_Economy_progress_report_2020.pdf

¹⁵ <https://creamontblanc.org/en/climate-change-and-its-impacts-alps>

¹⁶ <https://www.alpconv.org/en/home/news-publications/publications-multimedia/detail/climate-neutral-and-climate-resilient-alps-2050/>

¹⁷ <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/plan-daction-climat-20/>

Enjeu environnemental : Gestion de l'eau et de l'érosion

L'eau est une ressource importante dans les Alpes¹⁸ et nous l'utilisons pour de nombreuses activités : hydratation et cuisson, irrigation agricole, production d'énergie, industries à forte consommation d'eau et fabrication de neige artificielle. En été, pendant la saison sèche, les ressources en eau sont faibles, ce qui met ses utilisateurs en situation de concurrence. Pendant la haute saison touristique, la consommation quotidienne d'eau potable peut se transformer en un multiple de la consommation en basse saison. Dans certaines destinations, cette consommation quotidienne peut dépasser la production quotidienne. Cela peut mener à plusieurs problèmes¹⁹ : réduction du débit des rivières, baisse du niveau des lacs et des nappes phréatiques, assèchement des zones humides, et diminution de l'oxygénation des lacs et des rivières.

Dans tous les pays alpins, lorsqu'un certain niveau de polluants (physiques et chimiques) présents dans les eaux usées est dépassé, une procédure d'autorisation obligatoire pour différents types d'usage de l'eau est requise. Les utilisateurs ayant une incidence négative doivent s'acquitter de frais compensatoires. La Convention alpine aide les pays à gérer leur système d'eau ; huit protocoles de mise en œuvre ont été adoptés. La législation de l'Union européenne contribue également à la politique et à la gestion de l'eau sur le territoire de la Convention alpine.

La déclaration de la XVI^e Conférence alpine sur la gestion intégrée et durable de l'eau dans les Alpes mentionne la « promotion des économies d'eau, de la réutilisation de l'eau et de la recherche d'un développement économique plus durable, notamment en évitant autant que possible les infrastructures consommatrices d'eau ». ²⁰

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.8.1 Intensité de l'eau consommée par visiteur	Cet indicateur estime le volume total d'eau consommée par jour-visiteur, comprenant toutes les activités touristiques (l'agriculture et l'industrie sont exclues, mais l'enneigement artificiel et les autres activités touristiques sont inclus) (Consommation d'eau totale de la destination moins la consommation d'eau nationale moyenne x les habitants de la destination) divisé par le nombre de jours-visiteur OU Consommation d'eau totale de toutes les activités touristiques divisée par le nombre de jours-visiteur	m ³ / visiteur	ETIS D.5.1, adapté	 
1.8.2 Pourcentage du volume d'eau traité par le réseau d'égouts	Estimation du pourcentage du volume d'eau réutilisé par rapport à la consommation moyenne générale d'eau Volume total de l'eau traitée divisé par la consommation totale d'eau x 100	%	Création du groupe de travail	
1.8.3 Nombre de jours où l'approvisionnement en eau potable fait défaut	Cet indicateur mesure le nombre de jours (par an) où la consommation quotidienne dépasse la production quotidienne d'eau potable. Nombre de jours de l'année où la consommation d'eau potable quotidienne dépasse la production quotidienne.	Nombre	Création du groupe de travail	

¹⁸ <https://www.eea.europa.eu/themes/regions/the-alpine-region/biodiversity-energy-water/biodiversity-energy-and-water/topics>

¹⁹ https://www.gwp.org/globalassets/global/toolbox/publications/technical-focus-papers/p1481_gwp_tfp_cee_finalweb.pdf

²⁰ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/Organization/AC/XVI/ACXVI_WaterDeclaration_en.pdf

Enjeu environnemental : Qualité de l'air

La pollution de l'air provoque des millions de décès chaque année. Les vallées alpines peuvent être particulièrement exposées à la pollution aux particules telles que les NOx, les SOx et d'autres. Cet indicateur montre la qualité moyenne de l'air de la destination.

La législation européenne relative à la qualité de l'air est fondée sur plusieurs principes pour atteindre l'objectif fondamental d'atténuer les effets délétères sur la santé humaine et sur l'environnement dans son ensemble. Lorsque les niveaux dépassent les valeurs cibles ou limites, les États membres doivent établir un plan pour la qualité de l'air portant sur les sources de cette pollution afin de garantir le respect de la valeur cible ou limite associée. En cas de dépassement des valeurs limites, ces plans doivent établir des mesures appropriées pour garantir que la période de dépassement dure le moins longtemps possible. De plus, la dernière Convention alpine a adopté son 8^e Rapport sur l'état des Alpes, sur la qualité de l'air, le RSA 8, qui devrait être distribué au public.²¹

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.9.1 Niveau d'oxyde d'azote (NO ₂), d'oxyde de soufre (SO ₂), d'ozone (O ₃) et de particules (par taille) dans l'air ambiant	<p><i>Il est extrêmement difficile de mesurer les émissions de toutes les activités ainsi qu'une longue liste de polluants. Il est donc proposé d'enregistrer le nombre de jours (par an) où les niveaux dépassent un niveau de pollution proposé par l'OMS.</i></p> <p><i>Nombre de jours pendant l'année où les niveaux d'oxyde d'azote (NO₂), d'oxydes de soufre (SO₂), d'ozone (O₃) et de particules dépassent les niveaux de l'OMS.</i></p> <p>https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health</p>	Nombre de jours	GRI:G4-EN21	 

²¹ <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/rsa-8-la-qualite-de-lair-dans-les-alpes/>

Enjeu environnemental : Gestion des déchets

Chaque année, 5 tonnes de déchets sont produites en moyenne par chaque Européen²² et seulement 38 % des déchets dans l'UE sont recyclés. De plus, une journée d'activité touristique génère généralement plus de déchets qu'une journée du quotidien. Des quantités significatives de déchets sont produites par les établissements d'hébergement et de restauration en haute saison²³.

La réduction du gaspillage alimentaire est l'une des priorités de chaque pays européen. Réduire le gaspillage alimentaire se traduit par une réduction des émissions de GES générées par la production de denrées alimentaires ainsi que des pesticides et intrants de production alimentaire, ce qui permet aux fournisseurs de denrées alimentaires de faire des économies.

Comme indiqué dans la directive-cadre sur les déchets²⁴, l'Union européenne a défini elle-même l'objectif de recycler au moins 55 % des déchets municipaux d'ici 2025, 60 % d'ici 2030 et 65 % d'ici 2035. Néanmoins, la directive spécifique aux déchets d'emballage prévoit que 70 % des emballages de produits doivent être recyclés d'ici 2030, avec des chiffres de 30 % pour le bois, 55 % pour le plastique, 75 % pour le verre et 85 % pour le papier.

Par ailleurs, les randonnées en montagne et les expéditions d'alpinisme peuvent être un facteur de contamination par les déchets, car les infrastructures ne sont pas toujours adaptées à la collecte des déchets ; l'éducation des touristes et le développement d'infrastructures de collecte et de traitement des déchets devraient être une priorité dans les paysages naturels.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
1.10.1 Poids total des déchets dangereux et non dangereux par méthode d'élimination (réutilisation, recyclage, compostage, récupération, incinération, injection en puits profonds, enfouissement sur place, autre)	<p>Cet indicateur représente le poids total des déchets générés en tonnes métriques et la répartition de ce total selon la composition des déchets (ménagers, plastiques, papier, verre, organiques, dangereux) et les méthodes de traitement (recyclage, compostage, incinération, etc.).</p> <p>Les données peuvent être obtenues de l'organisme local de gestion des déchets</p>	tonne	GRI : G4-EN23	   
1.10.2 Poids par visiteur	<p>Cet indicateur révèle la production de déchets par nuitée d'un touriste en comparaison avec la production de déchets de la population générale par personne (en kg)</p> <p>(Production de déchets totale par la destination moins la production de déchets nationale moyenne par personne x les habitants de la destination) divisé par le nombre de jours-visiteur</p>	kg / visiteur	GRI : G4-EN23 (adapté)	  

²² https://ec.europa.eu/environment/topics/waste-and-recycling_en

²³ https://ec.europa.eu/environment/topics/waste-and-recycling_en

²⁴

https://www.interregeurope.eu/fileadmin/user_upload/plp_uploads/policy_briefs/Policy_brief_on_waste_management.pdf

	<p><i>OU</i></p> <p><i>Production de déchets totale par toutes les activités touristiques divisée par le nombre de jours-visiteur</i></p>			
<p>1.10.3 Quantité de gaspillage alimentaire par visiteur</p>	<p><i>Pour faciliter la compréhension et la comparabilité de cet indicateur, le gaspillage alimentaire est mesuré en intégrant toutes les formes de gaspillage alimentaire (gaspillage évitable et non évitable)</i></p> <p><i>Campagne de mesure du gaspillage alimentaire généré par les activités touristiques avec pondérations, donnant un ratio par jour-visiteur</i></p> <p><i>ou</i></p> <p><i>Si un tri spécial a lieu à la destination : gaspillage alimentaire total après tri, divisé par le nombre de jours-visiteur</i></p>	<p><i>g / visiteur</i></p>	<p>GRI : G4-EN23 (adapté)</p>	   

Enjeu économique : Diversification, adaptation et résilience économique

L'intensité touristique d'une région sur le plan économique peut créer des dépendances et orienter les politiques de développement locales et régionales vers le tourisme²⁵. Ceci peut être plus ou moins bien estimé, compte tenu de la courte durée des périodes de pic saisonnier. Dans ce contexte, il est important de mesurer l'incidence de l'activité pour l'économie locale en vue d'atteindre de meilleurs objectifs dans le cadre des stratégies régionales et d'évaluer plus efficacement la santé des territoires de la vallée, tout en tenant compte du fait que le tourisme crée souvent des synergies avec d'autres secteurs économiques, augmentant partant la valeur ajoutée de la région.

L'emploi est fortement tributaire du tourisme, avec un taux dépassant les 50 % dans certaines communes dispersées dans toutes les Alpes. Les Alpes subissent une série de changements, qui ont une influence sur l'économie et modifient les conditions de vie dans les zones rurales. Pour répondre à ces difficultés dans un contexte de croissance touristique continue depuis dix ans, les destinations doivent proposer des alternatives permettant de garantir un équilibre de développement entre l'économie résidentielle, l'agriculture et d'autres activités économiques. Il en résultera une solution de diversification équilibrée et résiliente contribuant à se défaire de l'option « 100 % touristique ».

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
2.1.1 Nombre d'employés dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration en lien avec le tourisme	Ce chiffre révèle le nombre d'emplois dans le secteur des services touristiques privés. Ces données sont fournies par les agences/institutions de l'emploi. En l'absence de données, un sondage peut être envoyé au secteur de l'hôtellerie et de la restauration.	Nombre	Lignes directrices de l'OMT pour les observatoires de tourisme durable	
2.1.2 % des recettes touristiques générées par des services autres que les activités touristiques	Cet indicateur présente les revenus indirects des activités touristiques, pour la chaîne d'approvisionnement et d'autres activités. Ces données sont difficiles à obtenir autrement qu'en envoyant un sondage aux acteurs économiques du tourisme	%	AFIT, adapté	
2.1.3 Baisse/augmentation des terres agricoles (terres agricoles, prés, vergers, bosquets, vignobles, etc.) ces dix dernières années	Évolution de la superficie agricole ces dix dernières années et expression de l'artificialisation potentielle de la destination Terres agricoles divisées par la superficie totale x 100 de l'année 0, moins les terres agricoles divisées par la superficie totale x 100 de l'année -10.	%		
2.1.4 Emploi directement lié au tourisme en pourcentage de l'emploi total	Ce chiffre compare l'emploi total directement lié au tourisme pour révéler l'importance de l'emploi généré par l'industrie touristique. Nombre d'emplois directement liés au tourisme divisé par l'emploi total x 100	%	ETIS : B.3.1	

²⁵ <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/>

Enjeu économique : Coexistence et synergies avec les activités agropastorales

L'utilisation du capital naturel, des connaissances disponibles et des compétences des habitants peut accroître l'avantage concurrentiel des entreprises et des régions, notamment en ce qui concerne l'agropastoralisme, une ressource importante pour les territoires. De plus, la coopération entre l'agropastoralisme et le tourisme permet d'accéder à une économie locale durable et offre la possibilité de bénéficier d'une meilleure reconnaissance grâce à la mise en place de nouveaux secteurs, modèles et initiatives marketing à l'échelon régional, à la commercialisation de produits agricoles et à la désignation de leur origine.²⁶

Une autre question est celle des labels agricoles garantissant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement avec des produits agricoles répondant à des normes de qualité strictes, donnant ainsi une visibilité à la transformation écologique ainsi qu'une garantie d'origine locale.

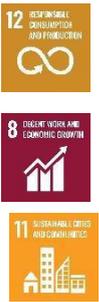
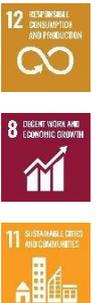
Cette synergie peut ²⁷:

- ✓ *Rendre les labels du « tourisme durable » plus visibles pour les consommateurs des marchés sources, de sorte qu'ils puissent choisir délibérément leur destination en fonction de critères de durabilité.*
- ✓ *Veiller à ce que les établissements touristiques et les activités de loisirs soient directement liés à la promotion des marques de produits alpins durables tout au long de la chaîne de durabilité, en assurant la visibilité de la qualité des services et des équipements.*
- ✓ *Promouvoir d'autres initiatives de coopération intersectorielles dans et entre les pays alpins proposant des offres touristiques de qualité associées à des produits et services locaux/régionaux.*
- ✓ *Encourager la coopération entre l'agriculture et d'autres activités économiques ; celles-ci devraient être encouragées.*
- ✓ *Combiner les intérêts économiques, écologiques et, parfois aussi, sociaux dans l'espace alpin qui, dans une large mesure, sont imputables à la demande croissante pour des vacances et des activités culturelles en pleine nature et à la campagne, ainsi que pour des produits régionaux et issus de l'agriculture biologique.*

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
2.2.1 Ratio des employés travaillant dans le secteur de l'agropastoralisme	<i>Ce chiffre représente le pourcentage d'emplois en lien avec des activités agropastorales.</i> <i>Nombre d'emplois agropastoraux divisé par le nombre total d'employés x 100.</i>	%	Comité 21 (adapté)	
2.2.2 Pourcentage d'agriculteurs locaux tirant des revenus complémentaires du secteur du tourisme	<i>Ce chiffre représente le nombre d'agriculteurs directement liés au tourisme et tirant des revenus de ce secteur.</i> <i>Nombre d'agriculteurs locaux tirant des revenus complémentaires du secteur du tourisme, divisé par le nombre total d'agriculteurs x 100</i>	%	Création du groupe de travail	 

²⁶ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/Convention/FR/Protocol_Mountain_Farming_EN.pdf

²⁷ <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/>

<p>2.2.2 Nombre d'adresses d'agritourisme labellisées « Gallo Rosso » (coq rouge) produisant et vendant des produits régionaux sur le lieu de destination</p>	<p>Nombre de produits locaux certifiés référencés dans les boutiques du lieu de destination. Somme des produits locaux certifiés produits sur le lieu de destination et vendus sur place. La chambre d'agriculture locale peut fournir ces informations ; les données peuvent être issues d'un sondage envoyé aux distributeurs locaux.</p>	<p>Nombre</p>	<p>Lignes directrices de l'OMT pour les observatoires du tourisme durable</p>	
<p>2.2.3 Nombre d'adresses d'agritourisme labellisées « Agriculture biologique » produisant et vendant des produits régionaux sur le lieu de destination/ de l'activité</p>	<p>Le nombre de produits certifiés Agriculture biologique indique l'application de bonnes pratiques pour limiter les intrants (engrais, pesticides et biocides) dans les activités agricoles locales et l'intégration de produits locaux et sains dans l'offre alimentaire pour les touristes. Somme des produits locaux certifiés Agriculture biologique, produits sur le lieu de destination et vendus sur place. La chambre d'agriculture locale peut fournir ces informations ; les données peuvent être issues d'un sondage envoyé aux distributeurs locaux.</p>	<p>Nombre</p>	<p>Lignes directrices de l'OMT pour les observatoires du tourisme durable</p>	

Enjeu économique : Renforcer la production locale

Encourager la production et la consommation régionales, et appuyer les initiatives et outils marketing pour favoriser l'économie verte dans les Alpes. Les autorités locales et régionales ont un rôle important à jouer pour encourager des cycles de production régionale. L'objectif est de promouvoir un comportement de consommation favorisant une économie plus durable et inclusive en incitant les consommateurs à intégrer des aspects sociaux et environnementaux dans leurs décisions d'achat et de consommation.

La consommation de produits et services régionaux durables crée un lien entre la population et leur région et offre la possibilité de relations interpersonnelles entre les producteurs, les prestataires de services, les fournisseurs et les consommateurs. Par ailleurs, des investissements externes pourraient appuyer le développement économique régional dans les Alpes sur une base durable et fonder le développement durable de l'économie touristique sur la valorisation des ressources naturelles et sur la qualité des services.

Le renforcement des productions locales peut :

- ✓ Développer des approches alimentaires régionales et stimuler la production, la transformation et la consommation en circuit court de produits de montagne locaux issus de la région alpine.
- ✓ Renforcer la coopération entre le tourisme et l'agriculture en commercialisant des produits de qualité provenant de fermes locales/régionales.
- ✓ Renforcer l'utilisation et la consommation de produits artisanaux et alimentaires locaux et régionaux dans les restaurants, les hôtels, etc.
- ✓ Encourager la protection, la gestion et la valorisation des ressources naturelles locales.
- ✓ Augmenter les revenus directs et indirects tirés de l'activité économique locale

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
2.3.1 Pourcentage d'achats auprès de producteurs locaux/régionaux	<p>Cet indicateur représente la part de la consommation locale et des revenus indirects locaux.</p> <p>Part de la consommation locale divisée par la consommation totale x 100</p> <p>Cet indicateur peut être obtenu au moyen d'un sondage sur les activités touristiques, demandant le nombre total d'achats (en €) et une estimation des achats de produits locaux (en €)</p>	%	ETIS : B.5.1.2 (adaptation de l'indicateur)	  
2.3.2 Pourcentage des produits alimentaires et des boissons achetés auprès de producteurs locaux/régionaux	<p>Cet indicateur représente la part de la consommation locale et des revenus indirects locaux issue des activités de commerce de boissons (a priori).</p> <p>Part de la consommation locale divisée par la consommation totale x 100</p> <p>Cet indicateur peut être obtenu au moyen d'un sondage sur les activités touristiques (bars, hôtels et restaurants), demandant le nombre total d'achats (en €) et une estimation des achats de produits locaux (en €)</p>	%	ETIS : B.5.1.2 (adaptation de l'indicateur)	  

Enjeu économique : Développement et aménagement du territoire

L'espace étant une ressource limitée et l'espace alpin étant particulièrement vulnérable, les défis de l'aménagement du territoire et du développement durable concernent également l'évolution démographique et le logement²⁸.

Le manque de logements permanents s'accroît avec l'augmentation croissante du prix des terrains et de la concurrence des hébergements touristiques et des résidences secondaires. C'est pourquoi il est important d'envisager des mesures permettant d'atteindre un meilleur équilibre entre le niveau de prix des logements et les revenus de la population locale dans la région alpine.

Le développement considérable des constructions de résidences secondaires présente des avantages tels que la création de richesses et d'emplois, mais il peut également être source de problèmes économiques, sociaux et environnementaux, tels qu'un taux d'occupation réduit, des coûts environnementaux ou une augmentation de la valeur des biens immobiliers. Le problème des « lits froids » est que les hébergements touristiques (commerciaux et résidences secondaires) sont rarement occupés, ne sont pas mis en location ou ne trouvent pas de locataires, et les collectivités locales ont du mal à gérer ces déséquilibres (entre les habitants et les résidents secondaires, entre les projets municipaux et le respect des lois générales).

Il est nécessaire de prendre en compte la capacité et l'équilibre économique du territoire pour garantir le respect de sa capacité d'accueil ainsi que la réversibilité des aménagements spatiaux. Il s'agirait, par exemple, d'anticiper les besoins évolutifs des offres foncières pour l'hébergement touristique, ou encore de délimiter les zones urbanisables afin d'économiser du foncier, de réserver des « espaces de respiration » dans les zones urbaines et de limiter le nombre de résidences secondaires.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
2.4.1 Nombre de lits disponibles en hébergements commerciaux pour 100 résidents	Cet indicateur tient compte de la capacité moyenne en termes de lits et de l'équilibre entre les habitants et les hébergements touristiques, et il donne des informations sur la mise en œuvre des stratégies de développement touristique. Somme des lits disponibles, divisée par le nombre d'hébergements sur le marché.	Nombre	ETIS : C.1.1.2	
2.4.2 Nombre de résidences secondaires/logements locatifs pour 100 habitations	Cet indicateur tient compte de la capacité moyenne en termes de résidences secondaires/logements locatifs et de l'équilibre entre les habitants et ces types de logements, et il donne des informations sur la mise en œuvre des stratégies de développement touristique. Somme des résidences secondaires et des logements locatifs divisée par le nombre total d'hébergements du lieu de destination.	Nombre	ETIS : C.1.1.3	

²⁸ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/fotos/Banner/Topics/spatial_planning/annex_38_fr.pdf

Enjeu économique : Saisonnalité

Le soutien à l'économie locale et la promotion du tourisme « quatre saisons » sont une nécessité pour développer l'offre touristique de montagne et limiter la dépendance vis-à-vis de la saison hivernale, mais aussi pour pouvoir mieux répondre aux nouvelles attentes des clients.

L'ambition d'un développement touristique diversifié²⁹ tout au long de l'année est nécessaire pour garantir le développement économique et l'emploi dans ces territoires. Pour y parvenir, il convient de développer des activités autres que le ski, d'accepter les séjours fractionnés et d'offrir des services toute l'année dans les stations. Ce problème est d'autant plus sensible pour les stations de moyenne montagne.

Les variations entre la basse et la haute saison entraînent des difficultés pour les destinations : nombre élevé d'infrastructures pour absorber le pic de visites, difficultés à programmer les transports, etc. en haute saison, et quantité de travailleurs peu élevée et revenus économiques faibles durant la basse saison. La promotion du tourisme « quatre saisons » génère des revenus plus stables pour la destination, qui permettent le développement de services publics locaux et d'installations pour les habitants et l'accueil des touristes.

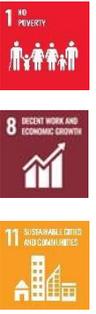
Plusieurs axes d'amélioration peuvent être identifiés^{30,31} : la diversification et l'ajustement saisonnier de l'offre afin de renforcer l'attractivité pour les touristes, de renouveler la clientèle, de multiplier les avantages économiques tout au long de l'année, de garantir que les investissements dans l'infrastructure sont rentables et de dynamiser les destinations tout en conservant la population résidant dans les montagnes ; la promotion et l'ouverture à de nouveaux marchés en attirant la jeunesse et en regagnant et en fidélisant des clients européens et internationaux ; de façon générale, renouveler l'image de la montagne puisque l'hiver est encore trop concentré sur les sports d'hiver, et l'été génère moins de bénéfices pour les activités privées et les destinations (les revenus des mois d'été sont inférieurs à ceux des mois d'hiver).

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
2.5.1 Nombre d'excursionnistes en haute et basse saison	Le nombre d'excursionnistes révèle la dépendance au tourisme de haute saison et les faibles bénéfices générés en basse saison. Ces données sont fournies par l'office du tourisme.	%	ETIS : B. 1. 1.2	 
2.5.2 Distribution des touristes pendant l'année	Somme des nuitées des 3 mois de plus haute fréquentation, divisée par la somme des nuitées annuelles x 100	%	Création du groupe de travail	  

²⁹ https://uicn.fr/wp-content/uploads/2009/03/UICN_France_CONVENTION_ALPINE.pdf

³⁰ <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14171-2020-INIT/fr/pdf>

³¹ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/fotos/Banner/Topics/spatial_planning/annex_38_fr.pdf

<p>2.5.3 Facteur des recettes touristiques liées aux activités de ski</p>	<p>Cet indicateur présente la dépendance du tourisme à l'égard des activités de ski pour les destinations de montagne. Il additionne toutes les recettes découlant des activités de ski (lorsque les domaines skiables sont ouverts) et compare ce chiffre avec les autres activités touristiques (quand les stations de ski sont fermées).</p> <p>Moyenne des recettes touristiques d'un jour d'ouverture de la station de ski, divisée par la moyenne des recettes touristiques d'un jour où les remontées mécaniques sont fermées.</p>	<p>Nombre</p>	<p>Création du groupe de travail</p>	
<p>2.5.4 Pourcentage des emplois saisonniers dans le tourisme</p>	<p>Les emplois saisonniers sont souvent précaires : emplois de courte durée, droits sociaux réduits, etc. Cet indicateur présente le pourcentage d'emplois saisonniers dans le tourisme, notamment dans la restauration, l'hôtellerie, les activités touristiques (locations, stations de ski, etc.) en comparaison avec la quantité totale d'emplois dans ce secteur.</p> <p>Nombre d'emplois saisonniers total dans le secteur touristique divisé par le nombre d'emplois total dans le secteur touristique x 100</p>	<p>%</p>	<p>Création du groupe de travail</p>	
<p>2.5.5 Pourcentage de résidences secondaires</p>	<p>Un niveau élevé de résidences secondaires peut entraîner une augmentation du prix de l'immobilier, une hausse des coûts des infrastructures locales (réseau de services publics, etc.) et donner l'impression d'une ville morte pendant la basse saison. Toutefois, la construction de résidences secondaires crée une activité économique pour la population locale pendant la basse saison. Cet indicateur donne des informations sur l'équilibre entre les résidences principales et secondaires.</p> <p>Nombre total de résidences secondaires, divisé par le nombre total de résidences</p>	<p>%</p>	<p>Création du groupe de travail</p>	

Enjeu social et de gouvernance : Gouvernance de projet (planification stratégique, prise de décision et participation des acteurs concernés)

La Convention alpine offre un contexte aux discussions sur une approche régionale et sur les modalités de la gouvernance territoriale³². La question du développement du tourisme dans les Alpes ne peut être traitée indépendamment d'autres questions pertinentes et interdépendantes, telles que l'aménagement du territoire, l'utilisation de l'eau, l'énergie ou les transports. Il est donc nécessaire d'intégrer une perspective intersectorielle dans l'approche de l'aménagement touristique et du développement durable à l'échelon local et régional.

La Convention alpine encourage la participation des parties prenantes alpines et des réseaux d'activité alpins. La gouvernance concerne divers groupes de la population aux échelons à la fois locaux et régionaux. L'objectif est de coordonner toutes les politiques de sorte qu'elles se concentrent sur ce qui est vital pour le développement durable et de faire participer les acteurs de la région alpine à une politique de cohésion ambitieuse, pouvant être intégrée aux défis et à la vision du territoire.

Lorsqu'il s'agit de traiter les problèmes d'une zone en particulier, la meilleure démarche consiste à adopter une approche fonctionnelle englobant toute la zone, dans laquelle les problèmes détectés pourront être résolus efficacement avec l'aide d'un système de gouvernance à plusieurs niveaux. Une gestion territoriale harmonisée joue un rôle crucial dans l'aménagement du territoire. Il est particulièrement important que les différents niveaux administratifs et les différents acteurs concernés coopèrent verticalement et horizontalement lors de la préparation des objectifs politiques de zones spécifiques. Dans le cas des Alpes, les différents niveaux de gouvernance vont du local au régional, en passant par le national, le transfrontalier et le transnational, et offrent une multitude de possibilités pour aborder les problèmes au niveau approprié. Dans ce contexte, les autorités régionales pourraient s'engager davantage, ce qui générerait une plus forte valeur ajoutée.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
3.1.1 Plan de stratégie durable pour le tourisme existant avec des dispositions convenues en matière de suivi, de contrôle du développement et d'évaluation.	<p>Avoir une stratégie de tourisme durable est une évidence pour les destinations souhaitant organiser et mesurer leur performance tout en fédérant les acteurs concernés tels que les élus, les professionnels, les associations, les habitants, les touristes, etc. Un plan stratégique permet également d'établir des rapports annuels et donne une orientation pour mener des projets à long terme.</p> <p>Cet indicateur doit établir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les axes stratégiques pour la destination ✓ Un plan d'action ✓ Les indicateurs de suivi de la destination ✓ Des rapports annuels ou réguliers 	Oui / Non	ETIS : A.1.1 (adaptation de l'indicateur)	
3.1.2 Nombre de parties prenantes locales externes associées à la gouvernance de la destination et description	Les parties prenantes concernées jouent un rôle clé dans la construction et la gestion des stratégies durables. Leur contribution est incommensurable : intégrer les besoins, identifier les actions, déléguer	Nombre	GRI : G4- SO1 (adapté)	

³² <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/>

<p><i>des acteurs concernés locaux ainsi que leur rôle pour la destination</i></p>	<p><i>les actions, transparence, inclusion, etc.</i></p> <p><i>Les acteurs « associés » peuvent être associés à plusieurs niveaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Entretiens</i> <i>- Intégration aux groupes de travail locaux</i> <i>- Intégration aux groupes de décision.</i> <p><i>Fournir un tableau des acteurs concernés indiquant leur rôle dans la gestion de la gouvernance pour la destination (entretiens/intégration aux groupes de travail/intégration aux groupes de décision).</i></p>			
--	--	--	--	--

Enjeu social et de gouvernance : Coopération à l'échelon régional et entre vallées et montagnes

Afin de placer le tourisme alpin dans un contexte international, il est de plus en plus nécessaire de renforcer la coopération innovante et supra-régionale, d'intégrer tous les types de territoires et d'encourager la coopération entre les vallées et les montagnes.

La coopération interrégionale entre les pays alpins est l'un des principaux objectifs de la Convention alpine³³. La Convention énonce effectivement dans son article 2 que « La coopération transfrontalière en faveur de l'espace alpin est intensifiée et élargie sur le plan géographique et thématique. » Néanmoins, dans le secteur du tourisme, cet objectif est difficile à atteindre, car les destinations se font concurrence entre elles et les institutions et économies locales sont différentes.

Pour concrétiser cet objectif, il est donc nécessaire de créer une coopération entre les espaces ruraux et montagnards et les centres urbains, sur la base d'un réel échange de compétences autour de projets co-construits. De cette façon, les territoires de montagne peuvent encourager et rendre visibles les innovations et alternatives territoriales, qui sont souvent mises en œuvre par des acteurs locaux en marge des institutions et permettent de résoudre des problèmes systémiques.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
3.2.1 Contribution totale en faveur de projets menés à l'échelle de la région et de la vallée	<p><i>Cet indicateur révèle le nombre de coopérations entre la destination locale et les autres destinations régionales. Il met en lumière les projets collaboratifs qui créent des synergies entre les gouvernements locaux et les destinations.</i></p> <p><i>Montant total de la contribution en faveur de projets collaboratifs régionaux en €.</i></p> <p><i>Concernant les contributions non monétaires, veuillez convertir les heures de travail ou dons matériels en € afin d'estimer le montant total.</i></p> <p><i>Contribution en €</i></p>	€	GRI: G4-SO6 (adapté)	

³³ <https://www.alpconv.org/fr/home/convention/convention-cadre/>

Enjeu social et de gouvernance : Développement de l'emploi local et aspects sociaux

Le tourisme est une activité économique qui promeut la création d'emplois et le développement local. Elle est fondée sur la valorisation et l'amélioration des ressources naturelles, historiques, culturelles et sociales. Pour de nombreux territoires, c'est un levier. Le tourisme durable doit garantir des activités économiques viables à long terme en conférant à tous les acteurs des avantages socio-économiques équitablement répartis, notamment des possibilités d'emploi et de revenus stables, des services sociaux pour les collectivités d'accueil, tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté. Dans de nombreuses régions alpines, le tourisme revêt une importance majeure pour la création d'emplois et la création d'une valeur ajoutée régionale, car il offre des possibilités de revenus pouvant jouer un rôle clé, en favorisant la croissance ou la stabilisation démographique des communautés de montagne.

L'emploi dans le secteur du tourisme est un domaine essentiel car il influe à la fois sur la qualité de vie de la population locale et sur l'expérience des touristes et, partant, leur satisfaction. Suivre le pourcentage de personnes employées par le secteur du tourisme par rapport aux autres secteurs est un bon moyen de révéler l'importance du tourisme dans l'économie locale générale, tandis que les indicateurs liés à des éléments tels que l'égalité des sexes, par exemple, aident à comprendre la qualité de ces emplois. La composition de la main-d'œuvre par sexe est un aspect pertinent dans ce contexte, car il est largement reconnu que le marché du travail dans le secteur du tourisme est caractérisé par une ségrégation horizontale et verticale entre les sexes. Les hommes et les femmes occupent généralement des emplois différents (ségrégation horizontale), car les femmes sont le plus souvent serveuses ou agentes d'entretien tandis que les hommes travaillent dans la maintenance et la construction, l'entretien des espaces verts, etc.

Sur le plan social, la saisonnalité nuit gravement aux personnes travaillant dans le secteur du tourisme, mais aussi au reste de la population locale. Notons en particulier les situations de chômage partiel répété, ainsi que la nécessité de partir travailler ailleurs une fois la saison terminée. En outre, la charge de travail, souvent extrême pendant la haute saison, rend les emplois touristiques peu attrayants pour les personnes avec enfants et génère des problèmes sociaux. Enfin, une intensité touristique plus élevée en été ou en hiver entraîne souvent une augmentation du coût de la vie et de l'immobilier et peut également signifier, pour la population locale, l'existence de taxes supplémentaires liées à l'infrastructure touristique.

Pour préserver le potentiel de la population active du secteur du tourisme³⁴, il est nécessaire de rendre ce dernier attrayant pour la jeunesse locale en améliorant les conditions d'apprentissage et de travail, en organisant des formations en entreprise et en offrant des occasions d'emploi. Les objectifs sont : une bonne qualité d'apprentissage et d'emploi, du personnel qualifié et motivé dans le domaine des services touristiques de qualité, ainsi que de bonnes conditions de vie pour les saisonniers.

Ces dernières décennies, le travail saisonnier a été intrinsèquement lié au secteur du tourisme de montagne, c'est pourquoi plusieurs problématiques se rapportent à l'emploi : le développement et la sécurisation de l'emploi saisonnier, un levier essentiel de l'économie de montagne ; une meilleure reconnaissance du travail saisonnier et le renforcement des droits des salariés ; la création d'une offre globale de services adaptée aux saisonniers ; la promotion de la pluriactivité, une composante essentielle de l'emploi en montagne, etc.

³⁴ <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14171-2020-INIT/fr/pdf>

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
<p>3.3.1</p> <p>Pourcentage d'emplois saisonniers pour la destination</p>	<p><i>Cet indicateur compare l'emploi total avec les emplois saisonniers et donne des informations sur les besoins des travailleurs saisonniers, les exigences d'hébergement pour ces derniers et les emplois temporaires.</i></p> <p><i>Nombre d'emplois saisonniers et temporaires divisé par l'emploi total x 100</i></p>	%	ETIS : B.3.1.1	
<p>3.3.2</p> <p>Pourcentage d'emplois par genre pour la destination</p>	<p><i>Cet indicateur révèle dans quelle mesure l'emploi est paritaire.</i></p> <p><i>Nombre d'emplois exercés par des femmes divisé par l'emploi total x 100</i></p>	%	ETIS : C.2.1	

Enjeu social et de gouvernance : Accessibilité

En montagne, les transports publics ne peuvent offrir qu'un service partiel. Les communes périphériques, notamment, ne sont desservies par les transports publics que quelque fois par jour, voire une seule fois par jour. En raison du nombre plus faible d'utilisateurs potentiels et du coût plus élevé du service en comparaison avec les zones centrales, le maintien du service peut être assez peu rentable pour ce type de communes. Les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants ainsi que les personnes à faibles revenus qui ne possèdent pas de voiture ou n'ont pas le permis de conduire pâtissent de cette situation. Pour ces segments de la population, l'accès à des services de base peut s'avérer véritablement problématique. En particulier, certaines circonstances comme un arrêt de bus trop éloigné ou un service de bus réduit peuvent se transformer en véritable obstacle pour ces segments de population et, partant, empêcher leur inclusion sociale et leur participation à la vie de la communauté. La topographie alpine constitue déjà en soi une difficulté pour ces personnes aussi la situation ne devrait-elle pas être aggravée par la présence d'obstacles supplémentaires.

Améliorer l'accessibilité de l'offre touristique durable est un autre objectif³⁵³⁶ car la capacité de la population à se déplacer dépend de la quantité, de la qualité et du coût de leurs options de déplacement, c'est pourquoi la région alpine doit :

- ✓ Envisager l'accessibilité urbaine et architecturale comme un enjeu pour la qualité de vie
- ✓ Proposer une offre touristique accessible avec un réseau volontaire d'entreprises
- ✓ Créer des offres de qualité pour les personnes handicapées et leurs familles, en particulier pour les paraplégiques

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
3.4.1 Pourcentage de la destination accessible aux Personnes handicapées et/ ou participant à des programmes d'accessibilité reconnus	<p>Cet indicateur montre la prise en compte des équipements et de la structure pour tous les types de handicaps. Il est difficile de mesurer cet indicateur, car plusieurs facteurs clés sont à prendre en compte : l'hébergement, les infrastructures publiques, les activités, etc. Il est donc nécessaire de donner un taux d'équipement adapté pour chaque facteur.</p> <p>Indicateur : % de chaque type de service disponible pour les personnes handicapées, segmenté par activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ % de capacité d'hébergement ✓ % de capacité de restauration ✓ % d'activités touristiques ✓ % de trottoirs du lieu de destination accessibles aux personnes handicapées ✓ % d'itinéraires de randonnée 	%	ETIS : C.3.1 (adaptation de l'indicateur)	 

³⁵ <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/>

³⁶ <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-premier-rapport-sur-letat-des-alpes-transport-et-mobilite-dans-les-alpes/>

	✓ % d'infrastructures de ski			
Enjeu social et de gouvernance : Formation du personnel, évolution professionnelle				
<p><i>La création d'emplois passe par l'amélioration du secteur : l'offre de meilleures conditions de travail et de possibilités de formation devrait favoriser la motivation du personnel et améliorer les perspectives d'emploi. Un autre défi consiste à assurer la présence de services publics qui répondent aux attentes de la population locale et des visiteurs.</i></p> <p><i>La région alpine est également prédestinée à créer des emplois orientés vers le développement durable³⁷ (espaces naturels), ce qui favorise le développement économique local et permet de retenir les travailleurs qualifiés dans la région. La transition vers le développement durable est une stratégie cruciale qui peut devenir un nouveau moteur de développement et offrir des occasions d'emploi dans de nombreux secteurs économiques, y compris le tourisme : une formation et un apprentissage appropriés sont nécessaires pour répondre aux besoins de l'économie verte en termes de qualification professionnelle. Les emplois qui intègrent des notions de développement durable contribuent à réduire les incidences négatives sur l'environnement et mènent à des entreprises et des économies durables sur le plan environnemental, économique et social. L'objectif est également d'améliorer le bien-être humain et l'égalité sociale, car les aspects liés à la santé comme les conditions environnementales influent sur la qualité de vie à divers égards.</i></p>				
Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
3.5.1 Nombre moyen par employé d'heures de formation au développement durable ou à des thèmes connexes	<p><i>Le nombre moyen de sessions de formation sur la durabilité par employé dans le secteur du tourisme montre la façon dont la gestion des activités touristiques tient compte des enjeux de durabilité. Sans formation des travailleurs à long terme ou saisonniers, il est impossible d'appliquer une stratégie de durabilité.</i></p> <p><i>Nombre d'heures/an/travailleur calculé au moyen d'un sondage sur les activités touristiques.</i></p>	heure / année	GRI : G4-LA9 (adapté)	

³⁷ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/Topics/Green_Economy_progress_report_2020.pdf

Enjeu social et de gouvernance : Communication, éducation et sensibilisation du public

Le défi consiste à faire comprendre au public ce qu'est le tourisme durable et à sensibiliser les différents groupes cibles, notamment le secteur privé, la population en général, les écoles et les étudiants, les visiteurs, etc. Assurer la durabilité dans les Alpes requiert également de préserver le patrimoine alpin et de promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles et culturelles. Les activités de communication et de sensibilisation des consommateurs au tourisme de montagne durable sont donc essentielles. Permettre la communication, la coopération et la mise en réseau permet d'instaurer la confiance, une compréhension mutuelle et l'engagement, grâce à une communication et une mise en réseau régulières entre le secteur privé, le secteur de la recherche, les secteurs public et civil et entre la conservation de la nature, l'économie, la société et la culture.

Cette question peut contribuer à plusieurs objectifs :

- ✓ Valoriser le territoire pour ses actions et son engagement en faveur du tourisme durable, de la biodiversité, de la mobilité douce et du patrimoine ;
- ✓ promouvoir le savoir-faire et les valeurs du territoire pour les protéger indirectement ;
- ✓ sensibiliser les touristes à l'environnement et promouvoir les « éco-gestes » ; sensibiliser aux bonnes pratiques, au patrimoine naturel et au pastoralisme ;
- ✓ diffuser auprès des acteurs concernés, de la population locale et des visiteurs, des informations sur l'importance de la biodiversité et des ressources naturelles pour la préservation du paysage culturel et naturel unique des Alpes, qui constitue la base fondamentale du tourisme ;
- ✓ sensibiliser les touristes à l'importance d'une nature préservée et renforcer le comportement éthique et la responsabilité des touristes et des entreprises envers l'environnement et la société alpine ;
- ✓ informer les clients sur la consommation d'énergie et les émissions des infrastructures touristiques, ainsi que sur l'impact de leur séjour en termes de durabilité.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
3.6.1 Nombre de personnes recevant des informations/ sensibilisées aux bonnes pratiques de durabilité en lien avec l'activité touristique du lieu de destination (événement, nombre de visiteurs des pages web consacrées à la durabilité)	Cet indicateur révèle le nombre de visiteurs et d'habitants ayant reçu régulièrement des informations sur le tourisme durable. Public total par type d'événement / outil de communication.	Nombre	Créé	

Enjeu social et de gouvernance : Renforcer et préserver le patrimoine culturel, historique et traditionnel

Les traditions et les connaissances relatives aux spécificités régionales risquent de disparaître, emportant avec elles une base importante de produits touristiques ou de ressources immatérielles typiques des Alpes. Le patrimoine culturel est une source de tourisme prisée par les visiteurs, associant des éléments matériels (architecture, vêtements, outils) et immatériels (connaissance de la production alimentaire, musique ou langue locale). Dans ce contexte, les paysages traditionnels, avec leurs fonctions récréatives et la valeur culturelle liée aux pratiques agricoles séculaires, jouent également un rôle important. La préservation d'une vie culturelle forte et diversifiée est l'un des plus grands atouts de cette région, d'où l'intérêt de la protection, de la gestion et de la promotion des ressources, du patrimoine, des paysages et des cultures locales. Le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'espace alpin crée un environnement spécifique et une conscience de vie unique. C'est, avec la nature et les paysages, l'« argument de vente » du tourisme alpin, qui peut également servir de motivation pour inciter la population locale à rester dans sa région d'origine.

Dans ce contexte, il est important de ^{38,39}:

- ✓ Éduquer les jeunes à la culture de la montagne et leur permettre de participer au développement durable de la région alpine ;
- ✓ encourager les effets positifs du tourisme sur la société et la culture ;
- ✓ préserver et respecter l'identité culturelle des populations autochtones ;
- ✓ renforcer, valoriser et préserver le patrimoine culturel afin d'accroître l'attractivité du territoire, pour que les touristes soient informés de tous les sites à découvrir dans la région ;
- ✓ préserver l'utilisation des ressources régionales et du savoir-faire traditionnel qui créent de l'emploi à l'échelon régional et renforcer l'économie régionale ,
- ✓ élaborer et promouvoir de bonnes pratiques où la tradition peut se mêler à la créativité.

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
3.7.1 Nombre d'événements axés sur la culture et le patrimoine traditionnels/locaux	Valorisation de la tradition et de la culture ou du patrimoine local pour perpétuer les traditions et créer des liens entre habitants et visiteurs Nombre total d'événements faisant la promotion des traditions et du patrimoine local par an	Nombre	ETIS : C.4.1.2 (adaptation de l'indicateur)	

³⁸[https://risknat.org/wp-content/uploads/2020/06/eusalp_manifesto_-](https://risknat.org/wp-content/uploads/2020/06/eusalp_manifesto_-_together_to_shape_a_sustainable_and_resilient_alpine_region.pdf)

[_together_to_shape_a_sustainable_and_resilient_alpine_region.pdf](https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/) ³⁹ [https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-](https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/)

[publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/](https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/)

Enjeu social et de gouvernance : Rapports/audit, information publique et gestion des indicateurs

Un tourisme bien pensé et géré peut apporter une contribution significative aux dimensions du développement durable, c'est pourquoi le processus d'élaboration de ces indicateurs aide à déterminer les enjeux importants de cette notion et à fournir des indications solides pour mettre en œuvre les politiques futures.

Les lignes directrices de l'OMT proposent neuf thèmes obligatoires pour évaluer la durabilité du tourisme. Il s'agit des suivants : saisonnalité du tourisme, emploi, avantages économiques pour la destination, gouvernance, satisfaction locale, gestion de l'énergie, gestion de l'eau, gestion des eaux usées, et gestion des déchets solides. Néanmoins, d'autres thèmes de suivi sont les bienvenus pour évaluer les problèmes spécifiques à un lieu.

Les indicateurs du tourisme durable sont des outils qui se sont révélés utiles pour la planification et la gestion du tourisme durable, ainsi que pour mesurer le degré de durabilité du tourisme⁴⁰. Sans indicateurs, il est impossible de savoir si le tourisme d'une destination donnée est durable ou non. Ils mesurent donc les progrès d'une destination touristique sur le plan de la durabilité.

De plus, les outils de gestion liés à la durabilité tels que les initiatives en rapport avec les systèmes d'audit et de gestion environnementale ou avec la « responsabilité sociétale des entreprises » peuvent aider les grandes et moyennes entreprises à s'améliorer sur le plan de la durabilité.

Ceci concerne les aspects suivants :^{41,42,43}

- ✓ *Améliorer la disponibilité et le suivi des données : les données et exemples de bonnes pratiques collectés pourraient être accessibles aux parties prenantes intéressées. Des données et indicateurs plus pertinents et comparables pour mesurer l'économie verte devront être mis à disposition à l'échelle de la région ;*
- ✓ *encourager les systèmes de certification environnementale volontaires qui sont valorisés et bien accueillis par les touristes ;*
- ✓ *suivre ces systèmes de certification volontaires ;*
- ✓ *réfléchir à l'étude et à la promotion de relations et de synergies intersectorielles autour des certifications pour avoir une vision potentiellement bien plus équilibrée des relations fonctionnelles et managériales entre les différentes entités présentes dans une destination.*

Indicateur	Description / méthodologie	Unité	Source	ODD
3.8.1 Nombre d'audits ou de certifications externes validés pour la destination	<p><i>Cet indicateur donne des informations sur les audits tiers en matière de tourisme durable.</i></p> <p><i>Une certification tierce fournit des informations complémentaires pour la gestion de la destinations et renforce la crédibilité de la destination.</i></p> <p><i>Nombre et description des certifications</i></p>	Nombre	Créé	 

⁴⁰ <http://insto.unwto.org/wp-content/uploads/2018/11/Preliminary-Study-Report-FINALf.pdf>

⁴¹ <https://www.alpconv.org/fr/home/actualites-publications/publications-multimedia/detail/le-quatrieme-rapport-sur-letat-des-alpes-le-tourisme-durable-dans-les-alpes/>

⁴² https://uicn.fr/wp-content/uploads/2009/03/UICN_France_CONVENTION_ALPINE.pdf

⁴³ https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/Topics/Green_Economy_progress_report_2020.pdf

EXEMPLES ET PROJETS INSPIRANTS

Cette section présente une liste d'exemples inspirants de projets touristiques dans les Alpes réunissant une ou plusieurs caractéristiques de durabilité. Elle vise à inviter les lecteurs à découvrir ces projets, à faire naître des idées et à reproduire les projets les plus inspirants ou les mieux adaptés à leur propre situation.

Nom du projet	Brève description	Lien URL	Enjeux en question	ODD associée (numéro)
Lignes directrices pour des destinations touristiques durables	Un guide couvrant toutes les dimensions de la durabilité du tourisme (économique, sociale, environnementale et de gestion/administration) qui sont importantes pour les organisations de gestion des destinations a été élaboré sous l'égide de l'Association allemande du tourisme (association nationale des organisations de destinations touristiques régionales et locales). Les parties prenantes pertinentes ont été consultées aux fins de son élaboration.	https://www.deuschertourismusverband.de/fileadmin/Me diendatenbank/Bilder/Impulse/Leitfaden_Nachhaltigkeit_e nglisch.pdf	Toutes les dimensions de la durabilité qui sont importantes pour le développement du tourisme durable à l'échelle de la destination	Tous, mais surtout les ODD 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 et 13
Mesurer la durabilité dans le tourisme - Perspectives et obstacles	Conférence internationale - Documentation résumée	https://www.umweltbundesamt.de/publikationen/measuring-sustainability-in-tourism-opportunities	Disponibilité des données et identification des indicateurs clés qui suivent la transition vers un tourisme plus durable	Tous, mais surtout l'ODD 12
Rapport sur les initiatives en matière de tourisme durable dans les destinations allemandes	Recueil d'exemples de pratiques exemplaires mettant en exergue différents problèmes, notamment ceux du transport, de la protection climatique et de la protection de la biodiversité	https://www.deuschertourismusverband.de/fileadmin/Me diendatenbank/Bilder/Impulse/Nachhaltigkeit_Englisch.pdf	Exemples et expériences concrets	Tous, mais surtout les ODD 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 et 13
Expériences tirées d'études pilotes de mesure de la durabilité du tourisme	Expérience de mesure de la durabilité du tourisme dans plusieurs pays	https://webunwto.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2020-09/Experiences-from-pilot-studies-in-Measuring-the-Sustainability-of-Tourism.pdf	Exemples concrets d'observatoires et de mesure des données	Tous, mais surtout l'ODD 12

Les Dolomites accessibles	Projet centré sur les personnes à mobilité réduite : pas seulement les personnes handicapées, mais aussi les personnes âgées et les enfants en bas âge. Sur le site web d'accès au site, https://www.visitdolomites.com/ , 23 itinéraires accessibles à tous sont proposés au sein des neuf sites définis au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le niveau de difficulté des itinéraires est clairement indiqué, mais le site fournit également une carte détaillée des itinéraires, les coordonnées GPS et les caractéristiques environnementales et géomorphologiques du site.	www.dolomitiunesco.info/ati_vita/dolomiti-accessibilita_percorsi	Accessibilité, transport et mobilité douce (accessibilité des stations et mobilité sur le territoire)	3
Villages d'alpinisme	Tous les sites participant à l'initiative « Villages d'alpinisme » sont des pionniers des sports de montagne dans leur propre région. C'est pourquoi la montagne et les activités de montagne occupent une place importante dans la conscience culturelle des habitants et des visiteurs. La compréhension de l'harmonie essentielle entre l'homme et la nature est très présente ici, mais il existe un respect généralisé de toutes les limites naturelles. Moins, mais mieux : tel est la devise. Val di Zoldo est le premier Village d'alpinisme italien.	www.bergsteigerdoerfer.org	Protection du patrimoine naturel et de la biodiversité remarquable et ordinaire Coopération à l'échelon régional et entre vallées et montagnes	11
Naturavalpe (Valpelline)	L'association est née d'un mouvement de personnes convaincues que Valpelline devait trouver sa propre stratégie de développement et de promotion touristique en s'appuyant sur ses caractéristiques extraordinaires. Valpelline se démarque de la plupart des vallées du Val d'Aoste par le fait qu'elle ne possède pas de remontées mécaniques ni de grandes infrastructures et qu'elle se tient à distance du tourisme de masse. Elle favorise la connaissance du territoire au moyen d'initiatives de nature économique, culturelle, sociale et éducative, afin de développer le tourisme selon les principes de l'AITR (Associazione Italiana Turismo Responsabile). Les formes de tourisme non compatibles, telles que l'utilisation de	http://www.naturavalp.it/index.asp	Protection du patrimoine naturel et de la biodiversité remarquable et ordinaire Communication, éducation et sensibilisation du public	11, 12

	hord-bords ou de véhicules tout-terrain, sont exclues des objectifs de l'association.			
Slow Panorama en vélo à Val Grande	<p>Dans le cadre du projet « Slow panorama », le parc a mené ses premières interventions pour la mobilité durable en 2015 avec l'achat de 20 vélos pour le service de partage de vélos. Le programme de mobilité durable à vélo de Val Grande est la référence pour les actions spécifiques du parc dans le domaine de la mobilité durable.</p> <p>La Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETS) prévoit également un accès durable au parc en proposant des alternatives aux voitures particulières. L'intermodalité est également visée par deux actions spécifiques relatives au parc et à la compagnie de chemin de fer subalpins (SSIF), afin d'assurer l'exploitabilité du territoire tout en réduisant l'impact écologique causé par la mobilité du visiteur.</p>	www.parcovallgrande.it	<p>Impact du changement climatique (atténuation et adaptation)</p> <p>Accessibilité</p> <p>Transport et mobilité douce (accessibilité des stations et mobilité sur le territoire)</p>	15
Alpine Pearls, Comune di Funes	<p>Destination de vacances faisant la promotion de la mobilité douce</p> <p>et de la protection du climat et de l'environnement. Réduction des gaz à effet de serre grâce à un recours important aux transports publics, stimulation d'une nouvelle compréhension de la nature et d'un comportement responsable grâce à l'information, l'éducation à l'environnement et l'offre d'activités permettant de vivre directement des expériences en pleine nature, dans l'objectif d'assurer le maintien de la variété du monde alpin, avec ses habitats, ses plantes et ses animaux.</p>	https://www.villnoess.eu/system/web/zusatzseite.aspx?menuonr=225051621&typid=225051620&detailonr=225051620&sprache=3	<p>Transport et mobilité douce (accessibilité des stations et mobilité sur le territoire)</p>	15

Bike Park de Tajarè Valle Stura	Le Bike Park de Tajarè est un domaine cyclable « écologique » composé de huit pistes de VTT où vous pourrez découvrir la vallée à vélo et admirer les particularités naturelles, historiques, culturelles et gastronomiques de la région. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.tajare.it , notamment une carte interactive où figurent des descriptions de toutes les caractéristiques spéciales du lieu, en plusieurs langues.	www.vallestura.cn.it	Transport et mobilité douce (accessibilité des stations et mobilité sur le territoire) Renforcer et préserver le patrimoine culturel, historique et traditionnel Coopération à l'échelon régional et entre vallées et montagnes	3,8 et 15
Projet RESICETS dans le parc du Val d'Ossola	Résilience environnementale des activités récréatives dans les zones protégées d'Ossola grâce à la Charte européenne du tourisme durable. RESICETS rassemble les différents acteurs du secteur du tourisme local par le biais de la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés afin de lutter contre l'impact des activités récréatives sur les habitats, les espèces et l'environnement local.	www.areeprotetteossola.it/it/conservazione-e-ricerca/progetti-in-corso/resicets	Protection du patrimoine naturel et de la biodiversité remarquable et ordinaire Communication, éducation et sensibilisation du public	15
Val Maira	La création du Sentier occitan et la décision du consortium touristique de fermer les routes de la montagne blanche au trafic motorisé font du Val Maira un modèle de tourisme alpin durable. La vallée ne dispose pas de remontées mécaniques, mais a réussi à développer le tourisme d'été et d'hiver, en tirant parti des caractéristiques particulières de la région.	http://www.percorsioccitani.com/ https://www.vallemaira.org/it/	Transport et mobilité douce (accessibilité des stations et mobilité sur le territoire) Protection du patrimoine naturel et de la biodiversité remarquable et ordinaire	9
Plan vert du tourisme en Slovénie	Le développement vert, durable et responsable est la base du tourisme slovène.	https://www.slovenia-green.si/sl/o-slovenia-green/	Développement du tourisme durable	3, 6, 7, 11, 13

Plans de mobilité durable	Approche intégrée axée sur la promotion de différentes formes de mobilité durable tout en limitant l'utilisation des véhicules motorisés particuliers, en particulier s'ils sont alimentés par des combustibles fossiles. Préparée à l'échelon régional et municipal.	https://www.gov.si/en/policijs/transport-and-energy/sustainable-mobility/ https://www.sptm.si/gradiva/celostne-prometne-strategije	Transport et mobilité douce	3, 6, 7, 11, 13
PARC NATIONAL DU TRIGLAV : Mobilité durable	Activités et projets différents faisant la promotion de la mobilité durable : <ul style="list-style-type: none"> • Service auto-train • Réseaux cyclables • Mobilité dans la destination, etc. 	https://www.tnp.si/assets/Slovenija/Discover/Javni-prevozi-v-Biosfernem-obmocju-Julijske-Alpe-2020.pdf https://julianalps.com/sl/p/zelen-a-mobilnost-v-julijskih-alpah/36128892/ https://www.tnp.si/sl/obiscite/trajnostna-mobilnost https://www.gko.si/ https://potniski.sz.si/avtovlak	Transport et mobilité douce (accessibilité des stations et mobilité sur le territoire), impact du changement climatique (atténuation et adaptation).	3, 6, 7, 13, 17
PARC NATIONAL DU TRIGLAV : Approvisionnement en énergie des refuges de montagne (énergie solaire et éolienne)	Valorisation des sources d'énergie plus propres, réduction de la consommation d'eau et des déchets. D'après le projet SustainHuts.	https://www.pzs.si/javno/gkl/Zbor_gospodarjev/2020/Projekte http://sustainhuts.eu/sl	Gestion de l'énergie et des ressources (y compris des activités touristiques), changement climatique (atténuation et adaptation).	3, 6, 7, 13, 17

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce guide a été rédigé pour faciliter la mesure de la durabilité des destinations touristiques de montagne. Conçues dans un but très opérationnel, les ressources de ce guide sont destinées aux gestionnaires de destinations de montagne et aux investisseurs finançant des projets de tourisme responsable aux fins de mesurer, suivre et imaginer les performances en matière de durabilité. Ce guide cherche également à relier les politiques publiques dans les Alpes avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

La matrice d'analyse d'une destination englobe de nombreux indicateurs. Il est à noter que cette liste d'enjeux et d'indicateurs est une vaste liste destinée à couvrir l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et de gouvernance d'une destination de montagne dans les Alpes.

Pour une destination, il est recommandé de commencer par sélectionner les enjeux et indicateurs qui sont, d'une part, pertinents pour le territoire et, d'autre part, mesurables. Le temps consacré à la mesure peut en effet être très important et il est nécessaire de maintenir un équilibre entre le temps opérationnel, la mise en œuvre des projets, et le temps nécessaire pour le « reporting » et l'analyse.